

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires - Janvier 2025

FRONT COMMUN POUR LES ARTS

Le Front commun pour les arts regroupe :

Association des galeries d'art contemporain (AGAC)
Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ)
Association professionnelle de diffuseurs de spectacles (RIDEAU)
Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)
Conseil québécois de la musique (CQM)
Conseil québécois du théâtre (CQT)
DOC Québec
En Piste, Regroupement national des arts du cirque
Fédération nationale des communications et de la culture et (FNCC-CSN)
Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)
Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation (REPAIRE)
Regroupement des arts de rue du Québec (RAR)
Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)
Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ)
Regroupement du conte au Québec
Regroupement québécois de la danse (RQD)
Réseau Culture 360°
Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)
Société des musées du Québec (SMQ)
Union des artistes (UDA)
Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

Demandes du Front commun pour les arts

L'augmentation constante des coûts freine la création, la production et la diffusion d'œuvres artistiques. Les artistes, travailleurs et travailleuses du milieu des arts ont besoin d'engagements récurrents de la part du gouvernement pour permettre à la culture québécoise de demeurer forte et vibrante. Non seulement la culture est-elle un secteur économiquement profitable à l'ensemble de la société québécoise, mais elle seule a une incidence fondamentale sur l'identité du Québec, sa reconnaissance comme nation distincte en Amérique et dans le monde. Ne pas la financer adéquatement dans le contexte de mutation que l'on connaît, où l'on voit émerger de nombreuses menaces pour notre spécificité culturelle, condamne le Québec à voir son rayonnement s'altérer rapidement.

Afin d'affronter les défis qui secouent actuellement le milieu artistique, le Front commun pour les arts réclame des actions précises qui garantiront sa pérennité :

01.

Porter à 200 millions \$ les crédits du CALQ dès la prochaine année financière;

02.

Viser la consolidation des budgets du CALQ en rendant l'ensemble de ses crédits permanents;

03.

Systématiser l'indexation des programmes du CALQ;

04.

Faire de la culture d'ici une véritable priorité gouvernementale dotée d'une vision à long terme pour les milliers d'artistes et travailleurs culturels du secteur.

Problématique

Le budget de dépenses du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) décroît depuis la fin de la pandémie de COVID-19 alors que les besoins des organisations culturelles et des artistes augmentent. De 224 millions en 2020-2021, il est passé à 185 millions \$ en 2022-2023 puis à 172 millions \$ en 2023-2024. Pourtant, le milieu a été durement touché par la crise de la COVID-19 et la pression inflationniste qui s'en est suivie n'a fait qu'accroître des besoins en soutien financier du secteur. La base budgétaire du CALQ quant à elle stagne à 106 millions depuis 2017, malgré une inflation de 22 % pour les mêmes années. Cela fait en sorte que l'écart entre celle-ci et les crédits de transfert se creuse d'année en année. Il est maintenant de 51 %, avec pour résultat une pluie de mesures temporaires saupoudrées au fil des ans n'offrant aucune vision à long terme sur le développement du secteur.

D'importantes ressources financières et humaines ont été perdues depuis 2020, une situation qui a fragilisé les artistes comme les travailleurs et les travailleuses du milieu culturel déjà précaire. En soutien à la mission, le montant octroyé aux organismes pour les quatre prochaines années a été augmenté en moyenne que de 7 % par rapport à 2017 alors que l'inflation était plutôt de 22 % pour la même période. Nombreuses d'ailleurs sont les structures qui n'ont reçu aucune augmentation de leur subvention au fonctionnement. De plus, les budgets de base disponibles en bourses aux artistes stagnent depuis près de 20 ans à 10M\$ alors que l'inflation était de 53 % pour la même période. Une enveloppe de 10M\$ supplémentaires a été consentie dans les dernières années, mais la mesure venant à échéance en 2024-2025, la reconduction de celle-ci n'est pas assurée.

Face à ces défis croissants et à l'absence d'une vision de la culture à long terme au Gouvernement du Québec, des acteurs et actrices de la scène culturelle se sont mobilisés pour communiquer leur mécontentement et leurs craintes en l'avenir. Des manifestations ont eu lieu en 2024. Portées par cet élan, plusieurs associations dont les membres obtiennent du financement du CALQ ont décidé d'allier leurs efforts et d'agir comme front commun. Leur objectif : faire entendre au gouvernement l'urgence de la situation et lui demander d'investir de manière pérenne dans le CALQ pour permettre à la culture d'ici de conserver ses acquis et de survivre à cette crise.

À titre de rappel, le 12 mars 2024, lors de la présentation du budget provincial, le ministre de la Culture et des Communications du Québec (MCC) a annoncé une injection de 28,2 millions \$ sur 4 ans au programme de Soutien à la mission du CALQ. L'allocation de ces sommes se décline de la manière suivante :

4,8 M\$ en 2024-2025

8,4 M\$ en 2025-2026

7,5 M\$ en 2026-2027

7,5 M\$ en 2027-2028

Le 14 mai 2024, devant les pressions du milieu des arts de la scène, des métiers d'art, des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature, le gouvernement a procédé à une injection supplémentaire de 15 M\$ dans ce même programme pour l'année 2024-2025. Cet ajout provient de la réaffectation de sommes de plusieurs autres programmes du MCC, dont celui de la Mesure d'aide à la diffusion de spectacles québécois. Bien que saluée par le milieu culturel, cette annonce est perçue comme une réponse incomplète aux besoins d'investissements pour soutenir la vitalité du milieu culturel québécois. Elle est en effet insuffisante pour prétendre à un effet structurant et durable.

Argumentaire

1. Portrait de la clientèle du CALQ

Les artistes et les travailleur.euses du secteur culturel à bout de souffle : en faire plus avec moins

Alors que les organismes culturels sont pressés d'en faire davantage pour répondre aux objectifs des programmes et aux critères d'attribution des subventions dans un environnement en mutation, tout en s'efforçant de proposer une offre culturelle riche sur l'ensemble du territoire du Québec, les budgets pour supporter leur mission stagnent. Faute de moyens, les organismes tendent à s'engager dans une spirale de compressions qui ne peut être que désastreuse notamment sur le plan de la compétitivité de la culture québécoise sur les marchés pancanadiens et internationaux.

Raisons justifiant une hausse significative du budget du CALQ

1.1

Les coûts de création, de production et de diffusion

- **Augmentation** du coût des fournitures, des services, des assurances, des matériaux, des équipements et de l'inflation en général.
- **Augmentation** du coût lié à la présentation ou l'achat de spectacles, d'expositions, de résidences d'artistes, des activités de médiation, des activités de développement de publics et d'événements littéraires (redevances, achats, remises, etc.).

- **Augmentation** des coûts de transport des équipes et des œuvres et des expositions, particulièrement en régions.
- **Augmentation** du coût du loyer et d'entretien, des dépenses en promotion et de la mise en marché.
- **Augmentation** des coûts de la diffusion à l'international (priorité du CALQ) et de l'accueil des œuvres et productions étrangères selon le principe fondamental de la réciprocité.
- **Innovations sociales** : Le rattrapage important que représente l'accueil des groupes issus des minorités, dans les pratiques artistiques et dans les équipes professionnelles du milieu culturel, nécessite du soutien et des fonds. En effet, une modification des approches, la rédaction par les organismes de politiques EDI (Équité Diversité et Inclusion) et leur mise en œuvre engendrent des coûts supplémentaires pour les équipes.
- **Innovations environnementales** : Le changement d'équipement rendu nécessaire en raison des normes environnementales (ex : système d'éclairage LED) implique des coûts importants que les organisations n'ont pas les moyens d'assumer.
- **Innovations technologiques** : La modification des environnements de travail liée à la transformation numérique exerce une pression immense sur les finances des organisations (nouveaux logiciels, nouvelles normes de sécurité en matière de gestion des données, changements législatifs, nouveaux moyens de production, émergences de plateformes numériques générant des dépenses en maintenance, marketing numérique, etc.).

1.2

Les conditions de travail

- **Formation de nouvelles ressources** : Un nombre inquiétant d'artistes, de travailleurs et travailleuses du milieu culturel ont déserté le secteur durant les années pandémiques, ce qui entraîne la nécessité de recruter et de former de nouvelles ressources dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Or, l'environnement n'est plus compétitif sur le plan des salaires et des conditions de travail. Cet exode risque donc de se poursuivre étant donné le contexte peu favorable.
- **Augmentation de la masse salariale et pression des redevances à la hausse** : Pour les artistes, les cachets et les redevances sont devenus dérisoires face à l'explosion du coût de la vie et des coûts de production. Pour les lieux de diffusion et d'exposition, l'insuffisance de fonds compromet l'achat d'œuvres de création et de spectacles ou exerce une pression à la baisse sur ces mêmes cachets et redevances aux artistes.
- **Hausse des coûts de la main-d'œuvre qualifiée** : Considérant les besoins en compétences et expertises variées pour soutenir un secteur qui se définit par son atypie et sa mission d'innovation, la pénurie de main-d'œuvre qui sévit, et le manque de compétitivité des conditions de travail, le secteur culturel n'a eu d'autre option dans les dernières années que d'investir dans ses équipes.

1.3

Les changements dans l'environnement de pratique et la transformation numérique

- Baisse (ou retrait) de partenariats et de financement public et privé.
- Stagnation des montants de subvention et non-indexation des programmes. Incertitudes quant à la reconduction du programme de subvention salariale de nos agent.e.s de développement numérique.
- Nouveaux lieux ou rénovations de salles et entretien des infrastructures engendrant des coûts importants.
- Importance des coûts liés à la transformation numérique du secteur : coûts de transition, d'embauche d'experts, de formation, de licences et de logiciels, etc.

- Transformations inhérentes aux conformités législatives (Loi sur le statut professionnel de l'artiste-Loi S-32.1) qui créent de nouvelles obligations administratives et financières, notamment dans les secteurs des arts actuels et de la littérature, liées à la possibilité de négocier des ententes collectives;

1.4

Les changements dans les habitudes de consommation

- Les changements dans les habitudes de consommation des publics depuis la pandémie bouleversent et fragilisent les modèles d'affaires.¹
- Un sondage effectué en 2023 par le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS) auprès de 6000 répondants établit que le non-public — c'est-à-dire les individus n'ayant pas consommé de spectacles professionnels tarifés au cours de l'année 2023— représente 43 % de la population en 2023, contre 35 % en 2018.²
- L'évolution des modes de vie, liée à des facteurs structureux et conjoncturels dont le télétravail, l'évolution de la consommation culturelle chez les jeunes ou la conjoncture économique morose, apporte de nouvelles tendances et nouveaux défis à relever pour les arts.

1.5

Les attentes élevées et particulières des bailleurs de fonds

- Les attentes des bailleurs de fonds sont de plus en plus élevées envers les artistes et les organismes lorsque des subventions sont accordées.
 - L'audace artistique attendue ou l'exigence d'inclure certains médiums, thèmes ou groupes amènent des contraintes qui engendrent des dépenses, voire des pertes financières, à même le montant de la subvention.
 - La reddition de compte exigée est complexe et cette charge administrative se révèle lourde et coûteuse pour les organismes et les artistes.
 - De plus en plus de livrables sont exigés, tels que la rédaction de politiques, de plans d'action et de modèles de gouvernance.
- Le milieu culturel remarque une tendance à accorder davantage de financement par projet au lieu de financer directement la mission.
- Fréquemment, les initiatives sont financées pour leur création, puis cessent de l'être dans leur continuité (diffusion, tournées, pérennisation d'infrastructures numériques ou de nouveaux services, etc.). Le soutien à la mission n'étant pas augmenté, il ne peut absorber la poursuite de ces initiatives.

¹ *Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et les organismes du secteur des arts de la scène au Québec* (2023), L'Observatoire de la culture et des communications.

² *Étude des publics des arts de la scène au Québec* (2023), Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS).

2. Quelques chiffres en appui

Un budget qui ne cesse de diminuer

Le ministre Lacombe a plusieurs fois répété que la CAQ, depuis son arrivée au pouvoir, a augmenté le budget du CALQ de 35 % dans une période où l'inflation a été de 22 %. Ce que le ministre omet de dire, c'est que ce même 35 % tient compte de l'ensemble des aides et des mesures non récurrentes et fluctuantes accordées au secteur. La réalité du soutien offert aux clientèles via les programmes réguliers du CALQ ne reflète pas cette hausse des budgets, bien au contraire.

Entre 2018-2019 (93,1 M\$) et 2024-2025 (93,8 M\$), le budget total disponible aux organismes via le programme Soutien à la mission n'a augmenté que de 0,8 % alors que l'inflation était plutôt de 22 % pour la même période.

En 2024, seulement pour le programme de Soutien à la mission, la somme totale des demandes de subventions déposées au CALQ par les organisations culturelles s'élevait à 151 millions \$. Pourtant, le CALQ ne disposait que de 94 millions \$ à octroyer à ces organismes. Ces demandes étaient donc 61 % supérieures à la capacité du CALQ. Il s'agit de la première fois où l'écart entre les demandes qui leur ont été adressées et les capacités financières pour y répondre aura été si grand, même si les organismes ont demandé le strict minimum pour maintenir leurs acquis.

Le gouvernement affirme investir significativement en culture. Le milieu culturel observe pourtant que ces investissements sont non seulement inférieurs aux besoins, mais ils n'offrent pas de perspectives structurantes. Puis, force est d'admettre que les demandes répétées du milieu culturel n'ont jusqu'ici pas trouvé d'écho favorable au Conseil des ministres. Soyons clairs, les sommes additionnelles temporaires consenties par le Conseil du trésor au budget 2024-2025, soit 4,8 M\$, auquel s'ajoute l'effort supplémentaire de 15 M\$ sont largement insuffisantes pour couvrir les besoins financiers de la clientèle desservie par le CALQ.

Par exemple, chez les diffuseurs pluridisciplinaires, la moyenne d'augmentation en soutien à la mission obtenue (sans les aides ponctuelles spéciales) est d'environ de 8 % par rapport à 2018. Il y a donc un manque à gagner de 12,9 M\$ pour satisfaire les besoins exprimés. Du côté de la danse, après avoir réclamé en février 2024 une augmentation justifiée de 45 % de leur subvention au Soutien à la mission, les organismes de cette discipline recevaient, en juillet 2024, une hausse de globale médiane de 4,1 % comparativement à l'exercice 2023-2024 ou de 14,1 % par rapport à 2017-2018. Notons que le tiers des diffuseurs pluridisciplinaires, et 37 % des organismes en danse n'ont reçu aucune augmentation de leur montant de base depuis au moins 2017 ce qui compromet durement leur viabilité.

En ce qui concerne les lieux de diffusions en arts visuels (centres d'exposition), la somme totale des demandes de subventions présentées au CALQ, en 2024, s'élève à près de 3 M\$ alors que le total des aides octroyées par ce dernier se chiffre à 1,57 M\$. Sur un cycle de quatre ans (2024-2028), les besoins des centres d'exposition déjà soutenus au programme Soutien à la mission sont estimés à 13 M\$, ce qui représente un écart de 6,72 M\$ avec les besoins réels. Ces données n'incluent pas les besoins propres aux centres d'exposition non soutenus par le CALQ.

On estime le manque à gagner pour les centres d'artistes autogérés bénéficiant du programme Soutien à la mission du CALQ à plus de 16 millions de dollars sur une période de quatre ans, un montant qui n'inclut pas les besoins des organismes non soutenus au programme ni l'augmentation générale des frais d'exploitation. Le salaire moyen pour les directrices et directeurs des centres d'artistes autogérés est de 25\$ de l'heure et de 22\$ pour les employé.e.s. Il s'agit d'un exemple patent de précarité des conditions de travail dans le milieu culturel.

3. Conséquences du sous-financement de la culture

Un appauvrissement culturel comme économique

Le sous-financement de la culture entraînent des répercussions sur plusieurs plans :

3.1

Dévitilisation de l'écosystème

- Suspension/diminution de projets et d'activités de développement des publics.
- Resserrement des conditions d'accueil des artistes et de soutien aux productions.
- Dégradation des infrastructures.
- Diminution de l'audace artistique. Les artistes issus des disciplines de niche, comme la danse, le cirque, le théâtre, le conte, les arts visuels et les arts interdisciplinaires, mais aussi les artistes de la relève en musique et en humour, seront les premiers à en ressentir les effets. La prise de risque est inhérente à l'activité des organismes. Sans elle, il n'est plus question de création artistique et de développement des publics.
- Diminution du rayonnement de la culture québécoise, ce qui engendre inévitablement une perte de marché à l'international et le ternissement de l'aura dont jouit la culture québécoise (qui va de pair avec la diminution de la qualité des œuvres produites).
- Pour les arts de la scène, glissement vers des productions de petites formes, soit à petite distribution (1 à 3 artistes sur scène), qui sont plus difficiles à présenter sur le marché à l'international.

3.2

Diminution des services aux citoyen.ne.s dans les grands centres comme en région

- Diminution de l'offre culturelle, incapacité à créer de nouvelles productions artistiques et diminution de l'offre scolaire (par ex. : certaines salles de spectacles à vocation pluridisciplinaire songent à ne plus programmer de danse, de musique de concert et à diminuer le nombre de représentations de spectacles pour la famille et en milieu scolaire dès 2025-2026).
- Pour les diffuseurs spécialisés, diminution importante de leur programmation dès 2025-2026.
- Augmentation du coût des billets, ce qui engendre une diminution de l'accessibilité aux spectacles.
- Diminution des tournées sur tous les territoires qui aura comme conséquence de laisser des populations entières sans accès à des produits culturels diversifiés ou à plus grand déploiement.
- Incapacité à rejoindre de nouveaux publics (difficulté à retenir les ressources internes en marketing et perte d'expertise).

3.3

Diminution de l'offre culturelle en région

- Les conséquences de cette diminution vont au-delà de l'occupation du territoire. Les institutions culturelles doivent être reconnues par leurs caractéristiques intrinsèques et leur contribution au vivre-ensemble et à la vitalité économique des villes du Québec.
- Recul de l'offre de certaines initiatives ayant réussi à faire leur marque et qui s'avèrent déterminantes au développement des publics, mais dont la dépendance envers les fonds publics est tout aussi inquiétante (ex. résidences d'artistes).

- La contribution de ces institutions au dynamisme socio-économique et à l'identité des communautés locales en font des pôles culturels, mais aussi des espaces éducatifs essentiels.
- Devant desservir une population dont le niveau de scolarité est moins élevé et le taux de participation aux activités culturelles sont plus faibles, leur rôle est d'autant plus vital pour le dynamisme des régions.

3.4

Dégradation des conditions de travail

- Mises à pied et restructuration des équipes : le resserrement et la précarisation des ressources humaines conduisent à une augmentation du travail non rémunéré chez les gestionnaires et les artistes.
- Augmentation de la charge de travail et de la pression exercée sur le personnel des équipes, ce qui engendre des taux anormalement élevés de détresse psychologique et d'épuisement professionnel.
- Stagnation ou diminution de la rémunération globale : diminution du nombre de semaines ou d'heures de travail rémunérées, réduction du nombre d'artistes engagé.e.s, recul des avantages sociaux, perte d'attractivité des emplois du domaine des arts et fragmentation du travail des artistes et des travailleuses de la culture.
- Augmentation du poids financier relatif au maintien de l'employabilité chez les artistes (ex. de la danse, le coût des classes d'entraînement, des soins nécessaires à la prévention des lésions professionnelles qui se lient aux prix élevés des assurances maladie et invalidité, des locations de studio, d'entretien des équipements, des coûts du ressourcement professionnel, etc.)
- Négociations difficiles entre les artistes, les concepteurs, les producteurs et les diffuseurs en raison du manque de financement. Cela engendre une augmentation de la tension interpersonnelle, du nombre de situations conflictuelles et de litiges.

3.5

Altération des modèles d'affaires et des missions

- Sous-développement de l'organisme et changement de mission : L'augmentation des locations de salle diminue ainsi les disponibilités pour de la diffusion de spectacles, la mission première des diffuseurs. Ex. : salles mises davantage à la disposition d'événements de nature corporative ou en location pour les amateurs.
- Les bailleurs de fonds font pression sur les organismes pour qu'ils adoptent des pratiques mutualisées. Or, comme il est observé dans tous les domaines artistiques dans un contexte de sous-financement, la mutualisation peut conduire à la fragilisation de tout un écosystème en raison des liens d'interdépendance qui sont créés - les déboires financiers de l'un entraînent des conséquences directes sur le ou les partenaire(s).

3.6

Déséquilibre financier

- Enjeux de flux de trésorerie et déficits structurels.
- Fermetures envisagées, mais aussi annoncées, chez certains diffuseurs ou acteurs du milieu culturel, comme les centres d'artistes autogérés, les organismes de services en danse et des revues culturelles.
- Par exemple, les organismes en arts visuels (dont l'accès est majoritairement gratuit) mettent beaucoup d'efforts dans les activités philanthropiques. Ces activités sont très énergivores et servent davantage à développer les publics qu'à augmenter les revenus autonomes. La moyenne de ces revenus est souvent en dessous de 20 % du budget global.

3.7

Dégradation et affaiblissement des relations entre le gouvernement et le milieu culturel

- Risque d'envenimer les relations entre le gouvernement et le secteur culturel.
- Perte de confiance de la clientèle du CALQ envers ce dernier et le gouvernement.
- Discours et actions contradictoires du premier ministre du Québec concernant le Plan pour la langue française lancé en avril 2024 et les engagements qui y sont rattachés. Ces derniers ne peuvent aucunement coexister avec les compressions actuelles :
 - Priorité 5 : Augmenter l'offre culturelle francophone et son accessibilité
 - Priorité 9 : Renforcer l'attachement des Québécoises et des Québécois à la langue française et favoriser son rayonnement

Les organismes qui ont le mandat de promouvoir et de valoriser les contenus culturels en français ou font rayonner l'identité du peuple québécois, doivent être soutenus et non asphyxiés par un manque de support financier.

4. Retombées économiques et sociales des investissements en culture

Investir en culture : tout le monde y gagne

4.1

Contribution importante au PIB

Retombées économiques majeures

- Chaque dollar de production économique (PIB) en culture s'accompagne de 0,70 \$ à 0,90 \$ en production additionnelle dans le reste de l'économie (moyenne des industries : 0,70 \$).³
- Chaque tranche de 100 M\$ dépensés en culture (excluant les télécommunications) représente 1 540 emplois, soit nettement plus que la moyenne des industries québécoises (1 030 emplois).⁴
- Ce sont près de 160 000 emplois qui découlent des différentes disciplines culturelles. Ces emplois sont majoritairement présents dans la grande région de Montréal, comptant pour environ 60 % de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la culture.⁵
- L'importance du secteur culturel pour l'économie québécoise est indéniable. Avant la pandémie, le produit intérieur brut (PIB) du secteur culturel s'élevait à plus de 15 G\$, dépassant d'autres secteurs d'importance tels que le secteur minier, le secteur de la fabrication de matériel de transport ou celui de l'hébergement et de la restauration.⁶

³ *Analyse des impacts économiques et fiscaux d'un développement durable et permanent de la culture du Québec* (2020), Étude App Eco Inc.

⁴ Ibid.

⁵ *Analyse de la contribution économique de la culture, de l'impact de la pandémie et des mesures de soutien* (2022), Étude App Eco Inc.

⁶ Ibid.

- Même pour un secteur dont la croissance est historiquement compromise pour prendre l'exemple de la danse,⁷ les impacts économiques sont non négligeables : «Les activités des organismes membres du RQD ayant répondu à l'enquête [environ 50 % des membres du RQD, ce groupe a généré en 2019 19,2 M\$ en revenus autonomes] ont engendré 10,5 M\$ en production chez leurs fournisseurs et un total de 6,7 M\$ en dépenses de consommation par leurs travailleur.euse.s. [...] En somme, les organismes membres du RQD ont généré 36,4 M\$ en valeur de production totale pour le Québec en 2019.»⁸ À ces données s'ajoute la valeur générée par les commandes d'œuvre et la diffusion hors Québec qui constitue une part importante de l'activité en danse, tout comme en cirque.
- Autre exemple, en ce qui concerne le secteur des diffuseurs pluridisciplinaires, en moyenne, près de 70 % de leur chiffre d'affaires sont des revenus autonomes. 70 % de leurs revenus sont reversés en cachets et redevances aux artistes et aux compagnies productrices.⁹
- Les diffuseurs agissent comme de véritables moteurs économiques.
 - En moyenne, 59,53 \$ par client du diffuseur pluridisciplinaire de la couronne montréalaise sont dépensés dans l'économie locale lors d'une soirée de spectacle, et ce, en excluant les frais de billetterie.¹⁰
 - Pour chaque dollar investi par ces diffuseurs, c'est environ 1,22 \$ qui est réinvesti dans les commerces locaux par les clients de ces derniers.¹¹
 - En calculant la TVQ générée sur la vente des billets et en y ajoutant l'impôt sur les salaires et cachets qui sont versés, les membres de Théâtre associés (TAI) ont observé que 85 % des subventions sont redistribuées au gouvernement. C'est sans compter l'impact économique de la sortie théâtrale (restaurant, etc.).

⁷ *Montréal, métropole culturelle : Protéger et développer nos atouts culturels* (2024) Chambre de commerce du Montréal Métropolitain.

⁸ *État des lieux du secteur de la danse au Québec - Rapport final* (2023), Étude App. Eco Inc.

⁹ *Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires du Québec 2024-2025*, RIDEAU.

¹⁰ *Rapport d'études sur les impacts socio-économiques des diffuseurs pluridisciplinaires de Réseau Scènes* (2023), CERESO.

¹¹ Ibid.

4.2

Pour le rayonnement et la survie de notre culture

- Investir en culture permet de nourrir le sentiment d'appartenance au Québec et à l'identité collective grâce à un accès facilité à la culture québécoise, en français.
- Pour transmettre la culture aux jeunes, une offre culturelle adaptée est de mise.
- L'art est un véhicule reconnu pour favoriser l'intégration des nouveaux.elles arrivant.e.s et tisser des liens entre la population.
- Devant la menace d'homogénéisation de plus en plus présente dans l'univers numérique, la culture et sa survie passent par les arts (vivants, visuels, etc.) et la rencontre collective qu'ils génèrent.

4.3

Pour former des citoyens et citoyennes investis dans leur communauté

Attrait pour les municipalités / rehaussement du sentiment d'appartenance :

- On constate un lien entre la perception qu'un.e citoyen.e peut avoir de sa salle de spectacle (diffuseur) et la perception qu'il ou elle aura de la localité où elle se trouve. En effet, l'image positive d'un diffuseur tend à aller de pair avec une image positive qu'aura une personne de sa municipalité.
- Il existe un lien positif entre la fréquence à laquelle un individu fréquente une salle de spectacles et son sentiment d'appartenance à sa municipalité, en plus de contrer l'isolement.
- La présence de lieux culturels au sein d'une municipalité lui confère un pouvoir d'attraction chez les nouveaux résidents.

Bien-être de la population :

- Comme l'a démontré une étude menée par Réseau Scène, on note un lien entre l'indice de bien-être et la fréquentation des diffuseurs des arts de la scène. 46 % des publics qui fréquentent les salles de spectacles plus de 5 fois par année ont un indice de bien-être élevé, alors que cette proportion passe à 20 % chez ceux qui ne les fréquentent pas.¹²
- Au chapitre du bien-être, les économistes d'AppEco soulignent qu' «il existe un nombre croissant de recherches démontrant les impacts positifs de la danse sur le bien-être des personnes qui pratiquent cet art et qui participent à des spectacles sur scène. [...] Comme pour les pratiquants, cultiver l'habitude de voir des spectacles de danse et d'arts vivants est associée à de nombreux bénéfices portant sur la qualité de vie des personnes, la cohésion sociale et le développement économique général.»¹³ Par ailleurs, plusieurs phénomènes heureux tirés du contact avec les arts, bien qu'ils soient réels, concrets et observables, sont difficiles et coûteux à capturer par des termes statistiques.

¹² *Rapport d'études sur les impacts socio-économiques des diffuseurs pluridisciplinaires de Réseau Scènes* (2023), CERESO.

¹³ *Analyse de la contribution économique de la culture, de l'impact de la pandémie et des mesures de soutien* (2022). Étude App Eco Inc.

Conclusion

En conclusion, il est impératif que le gouvernement québécois prenne des mesures décisives pour soutenir et renforcer le secteur des arts, pilier essentiel de l'identité et du rayonnement culturel du Québec. Les demandes du Front commun pour les arts sont claires et urgentes :

01.

Porter à 200 millions \$ les crédits du CALQ dès la prochaine année financière ;

02.

Viser la consolidation de ses budgets en rendant l'ensemble de ses crédits permanents ;

03.

Systematiser l'indexation des programmes du CALQ ;

04.

Faire de la culture d'ici une véritable priorité gouvernementale dotée d'une vision à long terme pour les milliers d'artistes et travailleurs culturels du secteur.

Dans un contexte marqué par l'augmentation des coûts et des menaces croissantes à la spécificité culturelle, un financement adéquat n'est pas seulement une nécessité économique, mais un devoir envers la société québécoise et son identité distinctive. La culture québécoise ne peut prospérer sans des engagements fermes et récurrents. Elle est non seulement un moteur économique, mais aussi le reflet vivant de la richesse et de l'unicité du Québec, à la fois sur la scène nationale et internationale. Répondre aux demandes du Front commun pour les arts permettrait de préserver les acquis et d'asseoir un seuil de viabilité minimale à partir duquel nous pouvons construire. Ce n'est pas du luxe, ce sont des investissements essentiels pour ne pas assister à un recul majeur de la scène culturelle québécoise, sur l'ensemble du territoire. Il en va de l'avenir du patrimoine culturel québécois.